



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 23 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRESQUET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 10

Membres présents : BASSET David, FRESQUET Jean-Louis, GINIOUX Georges, GINTRAND Marie-Claude, LAPORTE René, MERAL Gilbert, PIGANIOL Pascal, PUECH Marie-Paule, ROUCHET Serge et TRIN Lionel.

Membres absents : CAUSSE Nicolas, TOUYRE Thierry (excusés), TALON Pierre, AURATUS Nathalie (absents)

Ordre du jour :

Tarifs municipaux 2024 ; Achat d'eau à la commune de Lacapelle-del-Fraisse ; Demande de subvention DETR 2024 : travaux de voirie et mise en conformité des bâtiments communaux ; Classement de parcelles du domaine privé dans le domaine public routier ; Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale ; Désaffectation et lancement de la procédure d'aliénation du chemin rural de Puech Redon ; Demande de labellisation au programme « villages d'avenir » et questions diverses.

Secrétaire de séance : Monsieur Lionel TRIN a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09 octobre 2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 09 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATIONS

✚ Tarifs municipaux 2024

Voir tableau en annexe. Accord du Conseil Municipal.

✚ Achat d'eau à la commune de Lacapelle del Fraisse

Suite à la rencontre entre les élus des deux communes afin de régler le différent au sujet de la facturation de l'eau, il a été proposé d'acter les accords trouvés par délibération des deux conseils municipaux.

Accord du Conseil Municipal.

✚ **Demande de subvention DETR 2024**

Monsieur le Maire propose de déposer deux demandes d'aide dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024.

Travaux de voirie :

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention à hauteur de 40 % du montant HT des travaux pour l'aménagement du parking du cabinet de kinésithérapie et la création d'un passage piéton entre le parking des commerces et la boucherie.

Le coût HT des travaux est estimé à 16 301,89 €.

Mise en conformité des bâtiments communaux :

Monsieur le Maire présente les travaux de mise en conformité à effectuer à la salle polyvalente (porte d'entrée, grille d'accès, sanitaires) et à l'école (installation de séparatifs dans les toilettes et remplacement des mitigeurs).

Le coût HT des travaux s'élève à 14 215,85 €. Il propose de solliciter une aide à hauteur de 40 % soit 5 686 €.

Accord du Conseil Municipal.

✚ **Classement de parcelles du domaine privé dans le domaine public routier**

Monsieur le Maire rappelle que les voies affectées à la circulation publique doivent être incorporées dans le domaine public routier communal. Par conséquent, plusieurs parcelles doivent être régularisées et classées dans le domaine public : rue de la Croux, rue du Puy des Vieilles, rue du Lotissement du château d'eau, route de Peyrou et parking du Parc des Sports.

Accord du conseil Municipal.

✚ **Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la dernière mise à jour du tableau de classement de la voirie communale date de 2019. Suite à la création de nouvelles voies, parkings et lotissements, il convient de mettre à jour ce tableau de classement qui identifie les 24 367 ml de voirie communale (21 798 ml en 2019).

Accord du conseil Municipal.

✚ **Désaffectation et lancement de la procédure d'aliénation du chemin rural de Puech Redon**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par la famille Chambron, propriétaire à Puech Redon, afin d'acquérir le chemin qui traverse leur propriété.

Il indique qu'il convient dans un premier temps que le conseil municipal approuve cette désaffectation du chemin puis une procédure d'aliénation du chemin rural, avec enquête publique, devra suivre.

Il précise que l'ensemble des frais de géomètre, d'enquête publique et de notaire seront pris en charge par la famille Chambron.

Le Conseil Municipal constate la désaffectation du chemin rural et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure d'aliénation du chemin de Puech Redon.

✦ **Demande de labellisation dans le cadre du programme « Villages d'avenir »**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'objectif du dispositif d'appui en ingénierie aux communes rurales « Village d'avenir ». La commune de Lafeuillade-en-Vézie est candidate à ce dispositif dans le cadre d'une candidature groupée avec 11 autres communes du secteur pour une étude relative à l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les bâtiments publics.

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

▪ **Dates à venir :**

- Repas du personnel communal et des enseignants : mercredi 20 décembre à la cantine
- Distribution des bulletins municipaux : 28 décembre
- Repas des aînés du CCAS : samedi 13 janvier au Foyer
- Cérémonie des vœux et d'accueil des nouveaux arrivants : vendredi 5 janvier au Foyer

Le Maire : Jean-Louis FRESQUET

Le secrétaire de séance : Lionel TRIN



A handwritten signature in black ink, which appears to be "L. Trin", written in a cursive style.